

*Communiqué de presse*

## **Manifestations du 19 janvier à Paris : les recommandations de la CCI Paris Ile-de-France**

La Préfecture de Police de Paris a réuni le 18 janvier les représentants des milieux économiques afin de les informer du dispositif qu'elle va mettre en place le samedi 19 janvier. Objectif : prévenir de possibles dégradations en marge des deux manifestations des « gilets jaunes » déclarées auprès de ses services.

Au regard de ce dispositif, qui crée un périmètre de protection des principales institutions, renforce les actions préventives et la surveillance des quartiers grâce à une forte présence des forces de l'ordre très mobiles, la CCI Paris Ile-de-France recommande à ses ressortissants :

- De bien veiller à la surveillance des abords et au filtrage des entrées des commerces, afin de pouvoir réagir rapidement par des fermetures anticipées en cas de signalement de groupes ou d'individus souhaitant s'en prendre aux biens ;
- **De s'abonner dès maintenant au dispositif « cesplusplus »** disponible sur le site de la préfecture de police de Paris ([prefecturedepolice.interieur.gouv.fr](http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr)) ce qui leur permettra de recevoir des messages en temps réel par SMS ou e-mail sur les risques liés à cette manifestation et son évolution, en particulier le suivi des mouvements de manifestants ;
- D'appeler, au cours de la journée du 19 janvier, le 17 en cas d'incident et le 18 en cas d'incendie.

Dans ce contexte, la CCI Paris Ile-de-France **rappelle que près de 500 commerces** et entreprises de service ont subi des dégradations lors des précédentes manifestations. D'ores et déjà, les remontées d'information concernant les entreprises les plus affectées (300 environ) **attestent d'un impact réel sur le chiffre d'affaires, le niveau de trésorerie, l'emploi des salariés et la relation client**. La CCI Paris Ile-de-France procède actuellement à un suivi de ces situations avec les services de l'Etat pour aider les entreprises dans leurs démarches et leur permettre d'obtenir à chaque fois que possible le bénéfice des mesures prévues.

Les conséquences de ce conflit social, qui dure depuis près de deux mois à présent, portent atteinte à l'économie francilienne, alors qu'elle devrait pouvoir pleinement profiter de la période de soldes, notamment pour les commerces, afin de compenser l'activité perdue ces dernières semaines.

**La CCI Paris Ile-de-France lance un nouvel appel à la responsabilité de chacun et souhaite que soient évités tous formats d'exaction dommageables aux biens et aux personnes.**

---

### **Relations presse**

**CCI Paris Ile-de-France**

Service de presse – 01 55 65 70 52/01 55 65 70 57 - [servicedepresse@cci-paris-idf.fr](mailto:servicedepresse@cci-paris-idf.fr)  
27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)